

**ANNEXE III  
REGLEMENT D'EXAMEN**

## REGLEMENT D'EXAMEN

SPÉCIALITÉ MÉTIER DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION DE BREVET PROFESSIONNEL			CFA ou section d'apprentissage habilité Formation professionnelle continue dans un établissement public		Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité		CFA ou section d'apprentissage non habilité Formation professionnelle continue en établissement privé Enseignement à distance	
Épreuve	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
<b>DOMAINE PROFESSIONNEL</b>								
<b>E.1 Épreuve technologique</b>		<b>5</b>						
<b>Sous-épreuve E.11 :</b> Étude et préparation d'un ouvrage	<b>U.11</b>	3	Ponctuel écrit	30 min (1) + 3 h	CCF	-	Ponctuel écrit	30 min (1) + 3 h
<b>Sous-épreuve E.12 :</b> Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise	<b>U.12</b>	2	Ponctuel oral	30 min	CCF	-	Ponctuel oral	30 min
<b>E.2 : Réalisation d'ouvrages communs</b>	<b>U.20</b>	<b>5</b>	Ponctuel pratique	20 h	CCF	-	Ponctuel pratique	20 h
<b>E.3 : Réalisation d'ouvrages de conception complexe</b>	<b>U.30</b>	<b>4</b>	CCF	-	CCF	-	Ponctuel pratique	14 h
<b>DOMAINE CONNAISSANCES GÉNÉRALES</b>								
<b>E.4 : Mathématiques – Sciences physiques et chimiques</b>		<b>2</b>						
<b>Sous-épreuve E.41 :</b> Mathématiques	<b>U.41</b>	1	Ponctuel écrit et pratique	1 h 00	CCF	-	Ponctuel écrit et pratique	1 h 00
<b>Sous-épreuve E.42 :</b> Sciences physiques et chimiques	<b>U.42</b>	1	Ponctuel écrit et pratique	1 h 00	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h 00
<b>E.5 : Expression et connaissance du Monde</b>	<b>U.50</b>	<b>3</b>	Ponctuel écrit	3 h 00	CCF	-	Ponctuel écrit	3 h 00
<b>E.6 : Langue vivante (2)</b>	<b>U.60</b>	<b>1</b>	CCF	-	CCF	-	Ponctuel oral	20 min (2)

(1) Lecture préalable du dossier technique.

(2) dont 5 minutes de préparation pour la 1<sup>ère</sup> partie de l'épreuve.

Le candidat choisit l'une des 4 langues vivantes suivantes : anglais, allemand, italien, espagnol.